



## Faits & chiffres:

Dates d'exécution:

avril 2021  
à décembre 2021

Montant global:

CHF 1'800'000.-

Effectif moyen:

Surface totale: **15** pers.  
7'000m<sup>2</sup>

Décapage des horizons A et B:

Dallage désactivé: **4'000**m<sup>3</sup>  
3250m<sup>2</sup>

Voliges métalliques:

1'800ml

Terrassement:

**1'700**m<sup>3</sup> (rampe enterrée)  
Bordures granit: 500ml

**Stabilisation de sols** à la chaux et au ciment de 5000m<sup>2</sup> de surface, épaisseur moyenne de 70cm, soit 3500m<sup>3</sup> de matériaux d'excavation stabilisés. En deux passes de 35cm.

**Collecteurs:** 750ml de collecteurs EU/EC et drains

**Réseaux électriques et télécom:** 5500ml de tubes

**Conduite d'eau potable:** 300ml

**Caniveaux:** 150ml

**Dallages désactivés:** 3200m<sup>2</sup> (2750m<sup>2</sup> de chaussée et 450m<sup>2</sup> de trottoirs)

### Matériel:

- Pelle à chenilles 25to Hitachi Zaxis 210 et 15to Kobelco
- Pelles à pneus 20to Liebherr 920, 15to Liebherr 309 et 6.5to Wacker Neuson
- Dumper à chenilles 8m<sup>3</sup>
- Dumper à pneus 3m<sup>3</sup>
- Tracteur pour stabilisation avec système d'épandage et de malaxage

# ROUTE CENTRALE DE SIGNY PARK

Route Blanche à 1274 Signy (VD)

## Type de marché:

Privé, terrassement, voirie, réseaux, collecteurs, aménagements extérieurs

## Caractéristique:

Sur un terrain de 73'000 m<sup>2</sup>, situé à cheval sur les communes de Signy-Avenex et de Grens, NEMACO SUISSE SA développe le futur complexe immobilier Signy Park qui accueillera des surfaces pour des activités du secondaire et du tertiaire.

INDUNI s'est vu confier la réalisation de la route qui desservira l'ensemble du complexe Signy Park. Les travaux d'aménagement ont été réalisés sur une emprise de 7000 m<sup>2</sup>. Après un décapage des horizons A et B, nous avons effectué la structure de la chaussée par stabilisation à la chaux et au ciment des déblais issus des terrassements. Ainsi, nous avons limité les évacuations en décharge et apports de graves.

En parallèle, les réseaux (EC, EU, télécoms, électricité, éclairage, drainage, etc.) ont été réalisés et les espaces verts mis en forme.





## Intervenants:

### Maître de l'ouvrage

NEMACO SUISSE SA  
Route de Crassier 11  
1262 Eysins  
SCHOLTEN Ernst-Jan – 022 362 06 11

### Exécution

INDUNI & Cie SA  
Avenue des Grandes-Communes 6  
1213 Petit-Lancy

### Conducteur de Travaux

COLLOMB Yoann – 079 435 07 65

### Contremaître

DOS SANTOS Edgar – 079 445 48 04

### Architectes

NEMACO SUISSE SA  
Route de Crassier 11  
1262 Eysins  
SCHOLTEN Ernst-Jan – 022 362 06 11

### Ingénieurs civils

AB Ingénieurs SA (partie stabilisation)  
Chemin de la Mousse 80  
1226 Thônex  
022 349 80 88

## Compétences en matière de protection de l'environnement:

### Air :

Utilisation de machines conformes à l'OPAir, équipées de FAP selon la liste VERT de l'OFEV.

Limitation des émissions selon la Directive Air Chantiers.

Mise en œuvre des mesures préconisées par l'OFEFP (Lutte contre la pollution de l'air dans le trafic routier de chantier, 2001), telles que : camions répondant aux dernières normes EURO, localisation des décharges, etc.

### Eaux:

Traitement et évacuation conformément à notre Plan de gestion des eaux de chantier établi selon la Recommandation SIA 431 et la Directive cantonale y relative (SECOE, 2008).

### Déchets:

Tri et évacuation conformément à notre Plan de gestion des déchets établi selon la Recommandation SIA 430.

Valorisation, dans la mesure du possible, des matériaux selon les Directives sur les matériaux d'excavation (OFEFP, 1999) et les déchets de chantier minéraux (OFEV, 2006).

### Bruit:

Mise en œuvre de mesures organisationnelles, selon la Directive sur le bruit des chantiers (OFEV, 2006) et son Manuel d'application (Cercle bruit, 2008), telles que : phasage, choix des machines, voies d'accès et circulation, etc.

### Sols:

Décapage et stockage de la terre végétale en respectant les prescriptions de l'OFEV (Construire en préservant les sols, 2001 ; Respectons notre sol, 2008).

Remblayage puis aménagement des surfaces selon les Directives ASG pour la remise en état des sites (2001).

### Arbres :

Mesures de protection des arbres sis à proximité des travaux, selon la Directive cantonale y relative (DGNP, 2008).

### Sensibilisation des travailleurs:

Synthèse des mesures environnementales dans notre PHSE et instruction en début de chantier.



### INDUNI & CIE SA

Avenue des Grandes-Communes 6  
Case postale 336 - CH-1213 Petit-Lancy 1  
Tél. 022 879 01 01 - Fax: 022 879 01 99  
email: info@induni.ch - www.induni.ch